

But

- Décrire les procédures standards pour l'identification des rongeurs à l'animalerie du CRCHU de Québec – Université Laval.

Généralités

- Pour l'identification des animaux, la méthode la moins invasive appropriée à l'espèce et à la recherche en question doit être utilisée.
- Lorsque l'identification des souris se fait par la méthode de poinçon d'oreille, il est recommandé d'utiliser les bouts d'oreilles pour effectuer le génotypage des souris. Cela permet d'éviter d'effectuer une biopsie de la queue.
- Le rognage des orteils est une procédure d'identification douloureuse et n'est pas autorisée au Service de l'Animalerie du CRCHU de Québec-UL.

Matériel

- Système de contention
- Poinçon d'oreille
- Tag d'oreille
- Implant ou puce électronique
- Système Aramis avec encre ou pâte à tatouer
- Désinfectant (ex : Alcool)

Formulaires ou PNF reliés à cette procédure

- ID-1 (UL) : Identification des rongeurs
- TS-1 (UL) : Génotypage de souris transgéniques

Définitions

- **TSA** : Technicien en santé animale
- **CPAUL** : Comité de protection des animaux de l'Université Laval

Responsabilité

- Les TSA doivent s'assurer que les cartons de cages sont complétés de façon adéquate et doivent informer les équipes de recherche des modifications à apporter, s'il y a lieu.

Procédure d'identification

1. Marqueur temporaire

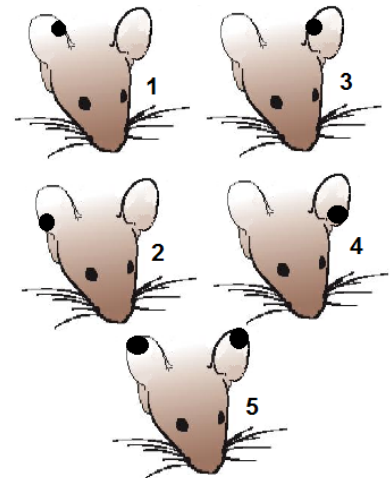
- o Cette méthode d'identification peut être utilisée pour une identification temporaire.
- o Un crayon permanent non toxique doit être utilisé.
- o Il existe des crayons de différentes couleurs pour faciliter le repérage des animaux.
- o Au besoin, refaire l'identification 1x/semaine

2. Carton d'identification

- o Identifier chaque cage à l'aide d'un carton de cage contenant au minimum les informations suivantes :
 - Le nom du chercheur
 - Le numéro du protocole CPAUL
 - La date d'arrivage des animaux (si applicable)
 - Le fournisseur d'animaux (si applicable)
 - La description des animaux (espèce, souche (lignée ou stock #), sexe, âge ou date de naissance etc.)
 - Le nombre d'animaux dans la cage (ID des animaux ou quantité)

3. Poinçon ou entaille d'oreille

- o Cette méthode d'identification doit être utilisée chez des animaux de 10 jours ou plus car, avant cet âge, le pavillon d'oreille est trop petit. Le tissu peut alors être gardé pour des fins d'analyse de génotypage.
- o La numérotation standard est décrite ci-contre.
- o Il est possible de rajouter des trous, encoches ou double encoches lorsque des animaux de cages différentes sont regroupés.
- o Les identifications d'oreille doivent être dessinées ou imprimées sur le carton de cage afin de faciliter l'identification des souris.
- o Dans la base de données Nagano, l'identification de l'animal via le poinçon d'oreille est documentée à l'aide d'une image.
- o À noter que l'identification à l'aide de poinçon trop près du rebord de l'oreille peut entraîner un déchirement du pavillon, ainsi être considéré comme une entaille.



- o Advenant une identification des souris avant le sevrage, il est sugg  r   d'utiliser une identification unique pour chaque souris de la port  e.

4.   tiquette (tag) d'oreille

Cette m  thode est   viter chez les souris en bas   ge ou pour les animaux en groupe.

- o Les   tiquettes d'oreille doivent   tre d  sinfect  es    l'alcool avant d'  tre utilis  es.
- o    noter que l'installation du tag trop pr  s du rebord de l'oreille peut tomber plus facilement, d  former celle-ci par sa lourdeur et ainsi, indisposer l'animal. De plus, cette m  thode d'identification peut entra  ner de l'infection ou de l'inflammation au niveau de l'oreille particuli  rement si l'  tiquette est mal d  sinfect  e et/ou est plac  e trop loin dans le lobe.



5. Implant ou puce   lectronique

- o L'implant d'une puce   lectronique est co  teux, mais est une excellente m  thode d'identification afin d'identifier le rongeur de fa  on permanente.
- o Cette m  thode d'identification doit   tre utilis  e chez des animaux de plus de 3 semaines.
- o L'implantation des micro-puces est faite sous anesth  sie    l'isoflurane.
- o Apr  s avoir d  sinfect   la peau du bas du cou de l'animal, ins  rer l'aiguille sous-cutan  e entre les omoplates.
- o Injecter la puce en actionnant l'appareil d'implantation.
- o Tenir la puce entre ses doigts avant de retirer l'aiguille.
- o Une p  riode de r  cup  ration d'au moins 4 jours est n  cessaire afin de s'assurer que la plaie est bien referm  e et que l'implant reste en place.



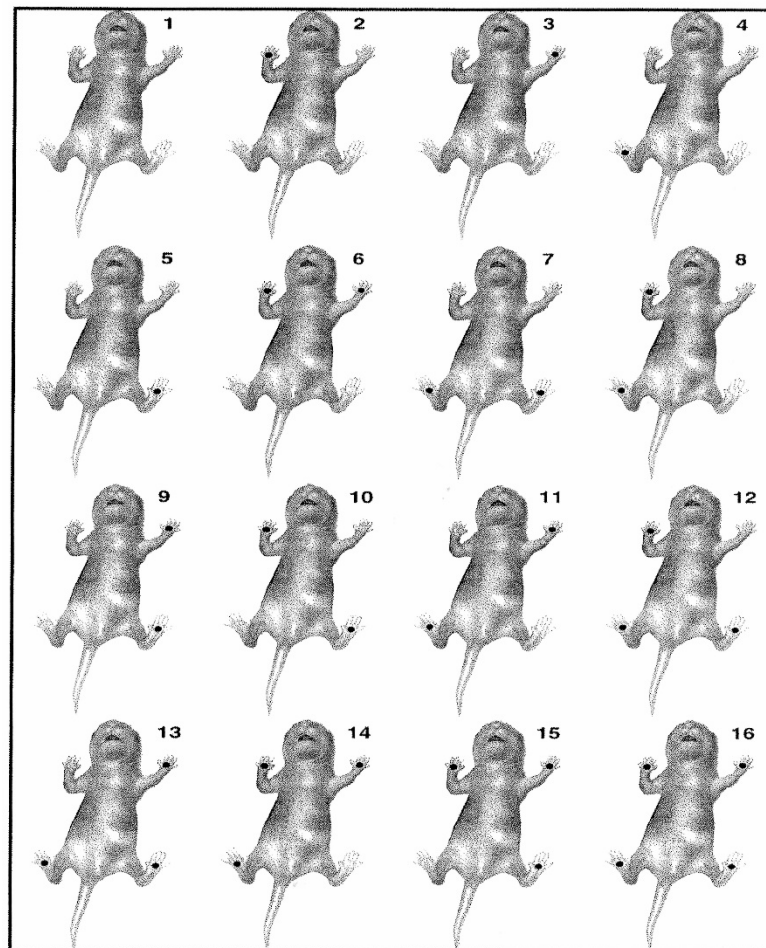
6. Tatouage

- o Le tatouage est une m  thode rapide et efficace pour identifier en permanence les animaux de laboratoire (en particulier les souris et les rats d  s l'  ge d'un jour).
- o Cette m  thode peut   tre utilis  e avec une aiguille hypodermique (27-30G) ou avec le syst  me Aramis.
- o Cette m  thode peut   tre utilis  e sur les oreilles, la queue ou sur les orteils. Contr  ler tout saignement afin d'assurer la permanence du tatou.

- o Le système utilise une aiguille hypodermique à une extrémité d'une pince en acier inoxydable et une petite coupe métallique contenant la pâte à tatouer (verte). En pressant la pince ensemble, l'aiguille pénètre dans le coussinet d'orteil / pied, l'oreille ou la queue de l'animal et injecte un dépôt de pâte verte. En tout temps, l'usage de cette pâte ou encre doit respecter les principes d'asepsie.



Charte de tatouage pour identifier les bébés d'une portée



	<u>Modifications apportées</u>
Version 2 18 octobre 2018	Ajout à la section « 6. Tatouage » : - Possibilité d'utiliser une aiguille hypodermique et/ou le système Aramis pour le tatouage.
Version 3 19 novembre 2019	Ajout des PNF UL reliés à cette procédure : - o ID-1 (UL) : Identification des rongeurs - o TS-1 (UL) : Géotypage de souris transgénique Ajout à la section « 6. Tatouage » : - En tout temps, l'usage de cette pâte ou encre doit respecter les principes d'asepsie.
Version 4 7 mars 2022	Retrait des images de carton et ajout d'information concernant la documentation des identifications à l'oreille dans la base de donnée Nagano